

vraient lire ce résumé. Il leur apprendrait, au surplus, avec quelle force, quelle couleur et quelle finesse on écrit notre langue, au Canada”.

### NOTRE REVUE

L'*Action française* irait presque bien si les retardataires se décidaient enfin à mettre la main à leur bourse. Nous le répétons : ils sont presque un millier qui ne répondent ni à notre 4<sup>ème</sup> ni à notre 5<sup>ème</sup> envoi de compte. Et cependant ils continuent à recevoir la revue. Et le jour où on leur présentera une traite, ils trouveront le procédé fort incorrect. Par bonheur, nous avons d'autres amis qui compensent abondamment ces tiédeurs. Un jeune collégien de l'Islet nous envoyait, l'autre jour, avec ses ardents hommages, plusieurs abonnements. Et nos amis liront avec grand plaisir ces autres paroles qui nous ont apporté le meilleur réconfort; elles sont d'un archevêque qui nous écrit : “Je vous souhaite tout le succès que votre travail intelligent et patriotique mérite et pour lequel tous ceux qui ont pour deux sous de sang français vous gardent une reconnaissance profonde”.

JACQUES BRASSIER.

---

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LES LANGUES VIVANTES ET LES HUMANITÉS CLASSIQUES

---

Nous dédions cette partie documentaire aux adversaires de la culture classique qui prônent de temps à autre, avec une ardeur que n'égele pas leur compétence, un enseignement *plus poussé* des langues modernes et en particulier de l'anglais. Nous empruntons ce document au *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement* de France, (mars-avril 1922, pp. 145-148). L'Association des professeurs de langues vivantes avait prié la Chambre de commerce de Lyon de se joindre à elle pour réclamer le maintien d'une *section moderne* à côté de la section classique; elle la priait aussi d'exprimer le vœu que, dans la réforme des études secondaires, *l'enseignement des langues vivantes ne subisse aucune diminution*. Dans leur requête, les professeurs de langues vivantes disaient entre autres choses : “Ce dont la France a besoin, au lendemain de la guerre mondiale, pour mener à bien son œuvre d'expansion politique, intellectuelle et économique, conquérir les marchés et faire

rayonner l'influence de son génie, ce n'est point tant de chartistes et d'érudits, d'avocats et de légistes, que de négociants et de producteurs, d'hommes de science et d'action, tous connaissant, à des degrés divers, l'âme et le langage d'un ou de plusieurs peuples étrangers".

La Chambre de commerce de Lyon dans sa séance du 14 octobre 1921 a fait à cette requête la réponse que voici :

"Pour répondre à la question ainsi posée, il faudrait que la Chambre de commerce fût d'abord saisie du projet complet de réforme de l'enseignement secondaire; en effet, chacun des groupes d'enseignement, géographie, mathématiques, etc., pourrait faire valoir successivement ses *différentes critiques*.

"La question a été mal posée; mais à l'occasion de cette demande d'avis nous sommes amenés à faire les réserves les plus formelles sur le fond, et surtout sur la valeur de l'argumentation présentée par l'Association des professeurs de langues vivantes à l'appui de sa demande.

"L'opinion est faite en France sur les résultats regrettables des programmes de l'enseignement secondaire depuis plus de vingt années : l'abandon du latin et du grec, l'émiettement des cours, l'absence du professeur principal, qui aidait autrefois à former le caractère et la personnalité des jeunes gens ont eu pour résultat : qu'on ne sait plus le français et qu'on n'a pas appris davantage les langues vivantes.

"Il faut donc changer, et au plus vite, en revenant pour partie aux anciennes méthodes et aux anciens programmes.

"Nous n'oserons pas aller en arrière aussi loin que dans notre enfance, où l'on commençait le latin en huitième et le grec en sixième, mais nous trouvons raisonnable de faire uniformément du latin à partir de la sixième, et du grec, de la quatrième; le grec bien entendu d'une façon plus restreinte, et surtout pour apprendre les racines et étymologies.

"En apprenant le latin et le grec, nous apprenons le français. Le latin et le grec sont les deux portiers de notre langue.

"Pour ne citer qu'un exemple, c'est parce qu'on n'étudie plus le latin que, du haut en bas de l'échelle administrative, on vous dit au téléphone : "Monsieur, on vous cause." C'est une véritable douleur pour ceux qui aiment notre belle langue que de la voir écorcher de plus en plus par notre jeunesse; avant même de penser aux langues vivantes, et pour permettre aux Français, suivant les termes employés par l'Association des professeurs de langues vivantes, de faire rayonner l'influence du génie de la France, il est indispensable de leur faire mieux apprendre la langue française.

“C'est le latin qui nous apprend la construction du discours et le sens des mots, et le grec les étymologies et la langue scientifique. C'est une erreur absolue de croire que toutes les humanités classiques doivent être réservées à un petit nombre de jeunes gens, aux avocats, aux érudits ou aux chartistes.

“L'appel à l'opinion des commerçants et industriels sur ce point tombe mal. Nous reconnaissons, dès la première lettre écrite par un employé, celui qui a appris ou non le latin. Une simple lettre de commerce comporte un ordre logique, une sorte d'exorde, ensuite le corps du discours, et enfin une manière de péroraison, c'est-à-dire en petit ce qu'est le discours latin; et que dire lorsqu'il s'agit d'un rapport ou d'une étude plus importante !

“La clarté, la bonne disposition des arguments et la netteté des conclusions, voici les qualités principales que nous exigeons pour la lettre de commerce, et c'est le génie latin qui seul procure ces qualités.

“Nous demandons donc au contraire, conformément aux intentions manifestées par le ministre de l'instruction publique, que l'étude du latin et du grec, dans la limite indiquée plus haut, soit imposée comme un bienfait général, absolument à tous les élèves de l'enseignement secondaire, quelle que soit leur orientation ultérieure vers des cycles divers d'instruction quelconque.

“Nous pouvons préciser à ce propos, grâce à des statistiques, que, dans nos écoles de commerce, les premiers élèves sont précisément ceux qui ont fait du latin.

“Quant à l'étude des langues vivantes, nous sommes étonnés que les professeurs, auteurs de la lettre dont il s'agit, ne demandent pas eux-mêmes l'étude du latin comme le meilleur exercice préparatoire à l'étude des langues vivantes.

“Dans plusieurs langues étrangères, l'allemand par exemple, il y a des déclinaisons, des cas, des accords entre adjectifs et substantifs, des inversions même, tel l'accusatif précédant le verbe qui le régit, qui sont de simples règles latines; on est bien forcé d'admettre que l'élève qui connaît le latin se pénètre bien plus rapidement des règles de grammaire de la nouvelle langue, lorsqu'il possède déjà un certain bagage de latiniste. Il est inutile d'insister davantage sur les vérités évidentes.

“Nous sommes, d'autre part, bien fâchés de constater que, malgré le nombre d'heures supplémentaires attribuées aux langues vivantes qu'ont comportées les programmes de l'enseignement secondaire depuis vingt ans, nos jeunes gens n'ont pas appris ces langues, ou du moins sont incapables de les parler dans le pays d'origine. Nous sommes donc

aussi loin que possible de la réalisation de ce vœu, exprimé il y a un instant, de voir mieux connaître l'âme et le langage d'un ou plusieurs peuples étrangers.

"Nous partagerions cependant tout à fait ce désir, puisque la connaissance des langues vivantes favoriserait singulièrement notre commerce. Nous ne parvenons pas à discerner les raisons foncières de cet échec. Peut-être y aurait-il chez nous un manque de certaines aptitudes personnelles qui seraient l'apanage des Hollandais, Suédois, Russes et Levantins, qui apprennent si facilement plusieurs langues. Nous avons peut-être tort de faire apprendre les langues étrangères aux petits Français par des professeurs français? L'Alma Mater ne permettrait certainement pas à un étranger de s'asseoir dans une de ses chaires, et l'essai fait récemment des "Lecteurs" étrangers ne paraît pas suffisant. Mais la valeur même de cette critique n'est pas absolue, car nous connaissons des institutions particulières pourvues de professeurs étrangers qui ne réussissent guère mieux.

"En thèse générale, nous sommes cependant convaincus qu'il existe des méthodes susceptibles de permettre de mieux faire en matière de langues étrangères.

"D'ailleurs la question n'est pas posée pour l'instant; il ne nous appartient donc pas de l'étudier.

"Nous devons conclure seulement, en réponse à la question posée par l'Association des professeurs de langues vivantes :

"Que l'étude du latin et du grec est le seul moyen d'apprendre réellement la langue française; que c'est aussi le meilleur moyen de fournir à l'esprit les notions de clarté, de logique et de bonne argumentation qui sont utiles pour la rédaction de tout écrit; que cet étude constitue la meilleure gymnastique de l'esprit et qu'elle est donc utile à tous les élèves qui abordent l'enseignement secondaire, c'est-à-dire aussi bien aux jeunes gens qui se destinent au commerce de l'industrie, qu'à ceux qui ont en vue les professions dites libérales; qu'enfin cette étude est également utile pour la préparation à celle des langues vivantes.

"Qu'en conséquence la Chambre de commerce de Lyon refuse de se joindre à l'Association des professeurs de langues vivantes pour demander le maintien d'une section entièrement privée de l'étude du latin et du grec;

"Qu'elle approuve au contraire les projets de réforme proposés par le ministre de l'instruction publique tendant à la reprise de l'étude du latin et du grec dans tous les cycles de l'enseignement secondaire.

"Ce rapport entendu, plusieurs membres prennent la parole pour en appuyer les conclusions. Il est mis aux voix et approuvé à l'unanimité."